

MUSEE DU FORT DE LA POMPELLE
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
ANNEE 2008

Contrat d'affermage

Le contrat d'affermage pour la gestion du musée du Fort de la Pompelle a été signé entre l'Association de Gestion du Musée de la Pompelle et la Ville de Reims le 17 décembre 2004.

Ce contrat a pris effet le 1^{er} janvier 2005 et prendra fin le 31 décembre 2010.

Le fermier s'est vu confier l'administration, la gestion et la promotion du Musée du Fort de la Pompelle.

Participation financière de la Ville de Reims

Pour mener à bien ces objectifs, la Ville de Reims verse une participation forfaitaire annuelle au fermier, revalorisée chaque année de 1,5 %, par rapport au versement de l'année antérieure, et ce, conformément aux dispositions du contrat de délégation de service public.

Au titre de l'année 2008, la participation financière de la collectivité était de 177 767 € correspondant à la participation annuelle de fonctionnement (article 14 du contrat).

Moyens en personnel

Pour mener à bien sa mission, l'association emploie 6 agents à temps complet. Actuellement, un agent est en congé parental. Deux agents intérimaires viennent renforcer l'équipe.

Fréquentation

En termes de fréquentation, 15 201 visiteurs ont été accueillis au musée en 2008, à raison de 8 662 entrées payantes et 6 539 entrées gratuites.

Situation financière

Les comptes annuels de l'exercice 2008, arrêtés au 31 décembre, indiquent un résultat net déficitaire de – 32 519 €.

Le compte de résultat affiche un total de produits de 242 051 € et un total de charges de 274 569 €.

Pour mémoire, les comptes annuels de l'exercice 2007 faisaient état d'une situation déficitaire de – 18 083 €, due à un important recours à du personnel intérimaire, suite notamment à l'absence prolongée d'un agent et à la fin du partenariat financier qui liait la structure et le Département de la Marne jusqu'en 2007.

Pour assainir la situation financière, les membres de la commission de contrôle de la Ville de Reims avaient préconisé une baisse du poste budgétaire alloué au personnel intérimaire (faire passer les crédits de 65 000 à 40 000 €) et souhaitaient que soient engagées des actions de valorisation, basées sur la richesse des collections existantes et la mise en place d'expositions thématiques à l'intention du grand public.

En ce sens, le poste « personnel intérimaire » a connu une variation de – 14 % entre 2007 et 2008 passant de 70 265 € à 60 240 €.

En matière de valorisation du site, une exposition de photographies de Jean-Marie Lecompte a été présentée au Musée du Fort de la Pompelle, dans le cadre du 90e anniversaire de l'Armistice et la structure a participé à l'hommage rendu à la Force Noire en partenariat avec la Ville.

Cependant, la reconduction du partenariat entre le Département de la Marne et l'Association n'a pas été possible.